



**UNIGYM**  
**GATINEAU**

**CAHIER DU MEMBRE AGA**  
**NOVEMBRE 2023**

## MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE

---

C'est avec plaisir que nous vous présentons le bilan annuel des activités du club Unigym Gatineau pour la période 2022-2023. Comme chaque année, celle-ci fut fort mouvementée et remplie de défis que le Club a su relever. C'est sous le signe du renouveau que la direction générale et le conseil d'administration ont collaboré et uni leurs efforts afin de faire d'Unigym Gatineau un meilleur endroit pour pratiquer les sports de gymnastique. Au-delà des activités administratives courantes et la gestion des activités gymniques usuelles, Unigym a su transiger cette année avec des événements qui ont été portés à l'attention des membres et de la population.

Soyez assurés que malgré les turbulences, la priorité des administrateurs d'Unigym Gatineau a toujours été centrée sur le bien-être et la sécurité de tous les athlètes, ainsi que de tous les employés. Unigym Gatineau est une grande organisation gymnique, la plus grande du Québec, et avec près de 200 employés et ses quelques 7000 athlètes, l'organisme se doit d'être agile afin de s'adapter aux changements et aux défis qui apparaissent ponctuellement. Tout au long de l'année, la direction générale et les administrateurs d'Unigym Gatineau ont été en mode solution, en mode écoute et en mode action afin de répondre aux défis et aux inquiétudes. Comme on le mentionne parfois aux athlètes, c'est souvent l'adversité qui nous permet de devenir meilleur. Aujourd'hui, Unigym Gatineau est assurément un organisme sportif amélioré. Nous avons, entre autres, consolidé nos procédures administratives en bonifiant notre expertise en ressources humaines, en communication et en gestion des conflits. Aussi, Unigym Gatineau compte actuellement sur une équipe renouvelée d'entraîneurs d'une grande expertise qui soutiennent les athlètes de tous les niveaux dans leur plein développement vers l'atteinte de leurs objectifs sportifs.

À ce titre, nous sommes très fiers de l'ajout à notre équipe de nouveaux entraîneurs expérimentés, dont David Kikuchi à titre d'entraîneur-consultant. David Kikuchi est l'un des meilleurs entraîneurs de gymnastique au Canada, il a participé à de multiples Jeux olympiques et il est l'entraîneur d'Ellie Black, la meilleure gymnaste canadienne. David Kikuchi a été embauché en août 2022 et travaille depuis avec les athlètes et les entraîneurs afin de les accompagner dans leur développement gymnique.

Nous sommes persuadés que l'année qui débute sera remplie de grandes réalisations pour Unigym Gatineau. Plusieurs projets d'envergure sont en cours et toute l'équipe administrative du Club travaille ardemment au développement de l'organisme afin de faire d'Unigym Gatineau un lieu d'excellence de la pratique de la gymnastique. Entre autres, la planification stratégique de l'organisme est en cours, des discussions prometteuses ont lieu actuellement afin de doter Unigym Gatineau d'une toute nouvelle

palestre d'entraînement dans l'ouest de la ville et une révision des principes de gouvernance est entamée. De plus, Gymnastique Canada et Gymnastique Québec ont confié à Unigym Gatineau l'organisation des Championnats canadiens combinés de gymnastique 2024. Ces Championnats canadiens, qui serviront de sélection olympique pour les Jeux olympiques de Paris, rassembleront à Gatineau l'élite canadienne de la gymnastique. Ainsi, du 3 au 9 juin prochain, Unigym Gatineau accueillera 1500 athlètes, entraîneurs et officiels dans un grand évènement qui regroupera l'ensemble des disciplines gymniques. En juin prochain, Gatineau sera Gymnastique et nous comptons sur votre collaboration pour célébrer les athlètes d'élite qui pratiquent ce magnifique sport.

En terminant, nous tenons à remercier notre grand partenaire, la Ville de Gatineau, ainsi que ses représentants au conseil d'administration, pour leur soutien constant depuis les tous débuts de cette belle aventure qu'est Unigym Gatineau. Le support de la Ville est grandement apprécié et essentiel au développement de l'organisme. Du même souffle, nous saluons les membres du conseil d'administration et notre grande équipe d'employés pour leur travail et leur dévouement. Nous vous remercions de votre confiance, de votre engagement et de votre soutien. C'est un privilège de faire partie d'une équipe aussi solidaire, compétente et passionnée afin de faire vivre de riches expériences sportives à nos milliers d'athlètes, et cela année après année!

**Jacynthe Harper**  
Directrice générale

**Chantal St-Cyr**  
Présidente

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Présidente	Chantal St-Cyr
Vice-président	Pascal Croteau
Trésorière	Roxanne Brochu
Administrateur	Jean Dion
Administratrice	Véronique Plouffe
Administratrice	Anne-Marie Bard
Administrateur	Jean-Paul Caron
Directrice générale	Jacynthe Harper

Représentant de la ville de Gatineau      Érika Pouliot



# AVIS DE CONVOCATION

## Assemblée générale annuelle 2023 (AGA) des membres du club Unigym Gatineau

---

Veillez noter que l'Assemblée générale annuelle (AGA) des membres du club Unigym Gatineau se tiendra **mercredi le 29 novembre 2023 à 19 h au Centre sportif de Gatineau, salle 254.**

L'assemblée générale annuelle se compose de tous les membres en règle du Club. Tout parent ou tuteur de gymnastes dûment inscrits au club Unigym Gatineau dans l'année gymnique courante (1er septembre au 31 août) et ayant acquitté l'ensemble des frais déterminés par le conseil d'administration.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Régularisation de l'avis de convocation
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 29 novembre 2022
6. Rapport du président
7. Rapport du directeur général
8. Ratification des états financiers 2023
9. Présentation des prévisions financières 2023-2024
10. Ratification des modifications aux règlements généraux
11. Nomination du vérificateur
12. Période de questions
13. Nomination du président et du secrétaire d'élection
14. Élection des membres du conseil d'administration :
15. Levée de l'assemblée

Voir les règlements généraux article 19 et 20 pour la composition du conseil d'administration et les procédures d'élections et de mise en nomination (ci-joint).

Les postes disponibles (7) pour élection au conseil d'administration à l'AGA 2023 sont :

- 2 postes d'administrateur en provenance du secteur récréatif - mandat de 2 ans
- 2 postes d'administrateur en provenance du secteur compétitif – mandat de 2 ans
- 2 postes d'administrateur en provenance de tout secteur – mandat de 1 an (postes vacants)
- 1 poste d'administrateur en provenance du secteur sport-études – mandat de 1 an (poste vacant)

Les administrateurs dont les mandats se terminent en 2022 sont :

- Pascal Croteau, secteur récréatif
- Roxanne Brochu, secteur récréatif
- Anne-Marie Bard, secteur compétitif
- Véronique Plouffe, secteur compétitif

### **Mise en nomination**

Les membres en règle ou les administrateurs rééligibles souhaitant poser leur candidature au conseil d'administration doivent soumettre une lettre d'intention confirmant leur provenance ainsi que leur compétences et expertise à l'attention du président du conseil d'administration à [jay@unigymsgatineau.com](mailto:jay@unigymsgatineau.com) au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de l'assemblée générale – mercredi le 15 novembre 2023, 17h.

**Pièce jointe : Règlements généraux article 19 et 20 et ébauche du procès-verbal de l'AGA 2022.**

# **Règlements généraux**

## **Article 19 et 20**

**Version adoptée le 29 mars 2023 par le conseil d'administration**

### **Article 19 - Composition et durée des fonctions**

Le conseil d'administration est composé d'un maximum de dix (10) administrateurs :

- Il y a huit (8) membres en règle incluant au minimum deux (2) membres en provenance du secteur récréatif, deux (2) membres en provenance du secteur compétitif et deux (2) membres en provenance du Sport-Études. Les huit (8) membres sont élus lors de l'Assemblée générale annuelle et la durée de leur mandat est de deux (2) ans.
- Deux (2) personnes cooptées. Les personnes cooptées agissant à titre d'administrateur sont nommées par les membres du conseil d'administration et possèdent les mêmes droits et obligations que les membres. Le mandat est de deux ans. Advenant qu'un poste de personne coopté soit vacant, il pourrait être comblé par un membre qui détient une expertise particulière. Il devra soumettre sa candidature et être recommandé par un membre du conseil. Ces derniers examineront sa candidature et détermineront si sa candidature est acceptée.

De plus, un administrateur désigné : le représentant de la ville de Gatineau, nommé par cette dernière, ainsi qu'un invité, le Directeur général d'Unigym Gatineau, peuvent participer à toutes les rencontres du conseil d'administration, mais n'ont pas de droit de vote quant aux décisions du conseil.

Un membre du club Unigym (se reporter à l'article 6) ne peut assister aux séances ordinaires du conseil d'administration que sur invitation et exclusivement pour discuter des points spécifiques mentionnés dans ladite invitation. Dans ce contexte, le membre est considéré comme un invité lors des réunions du conseil d'administration, dépourvu du droit de vote sur les décisions prises par le conseil. De plus, il ne peut pas poser de questions lors de ces séances.

Une question soulevée lors de la période de questions du public à l'ordre du jour ne peut pas soulever une discussion. Le temps prévu doit être respecté. Les interventions doivent être brèves et non répétitives. Il appartient au président de bien gérer la durée des interventions. Si une question amène une réponse immédiate, le président peut répondre ou demander au directeur général de répondre. Il ne doit absolument pas y avoir de débat(s) entre les membres du conseil et le public. Une question du public demeure du domaine de l'information. Elle ne peut entraîner l'ajout d'un sujet immédiat à l'ordre du jour. Le président se réserve le droit de refuser tout ajout portant à débat et pour lequel il juge que les membres du conseil d'administration auraient dû être informés au préalable.

### **Article 20 - Élection**

Quatre (4) administrateurs sont élus les années paires et quatre (4) administrateurs sont élus les années impaires lors de l'Assemblée générale annuelle. Un maximum de deux (2) personnes sont cooptées les années paires. Elles sont nommées par les membres du conseil d'administration pour un mandat de 2 ans.

#### **Mise en nomination**

Les membres en règle ou les administrateurs rééligibles souhaitant poser leur candidature au conseil d'administration doivent soumettre une lettre d'intention à l'attention du président du conseil d'administration au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de l'assemblée générale.

## Président et secrétaire d'assemblée

L'assemblée nomme un secrétaire et un président d'assemblée parmi les personnes présentes, n'ayant pas soumis leur candidature, lesquelles après avoir accepté d'agir en cette qualité n'ont pas droit de vote. Ce dernier détermine la procédure des délibérations, y compris le temps et les moyens relatifs aux ajournements et aux élections. L'assemblée nomme aussi 2 scrutateurs qui peuvent, mais ne doivent pas être nécessairement membre du Club.

Le président donne lecture des noms dont les mandats sont complétés ainsi que des sièges vacants par démission, s'il y a lieu. **Élection aux postes réservés aux membres**

Après avoir fourni les noms des candidats ayant soumis une lettre d'intention, le président d'élection informe l'assemblée des points suivants :

- Seuls les membres en règle peuvent participer à l'élection.
- S'il y a plus de candidats que de sièges vacants, il y a élection. Cependant, si le nombre de candidats mis en nomination est égal ou inférieur au nombre de sièges vacants, les candidats sont élus par acclamation.
- Si, à la suite des élections des sièges restent vacants, l'assemblée peut autoriser l'ouverture des mises en nomination en provenance du parquet en autant que la majorité votants soient d'accord. Dans ce cas, toute personne mise en nomination pour l'élection à un poste d'administrateur doit obligatoirement être présente à l'assemblée.
- L'élection a lieu au vote secret, qui consiste à distribuer des bulletins à chaque membre qui inscrit les candidats de son choix pour un nombre correspondant aux sièges vacants.
- Le secrétaire d'élection et les scrutateurs ramassent les bulletins de vote et en font le décompte. Les personnes dont les noms ont accumulé le plus de votes sont élues.
- En cas d'égalité de votes pour le dernier siège, le scrutin est repris entre les candidats ayant accumulé le même nombre de votes.
- Le président d'élection nomme les nouveaux élus. Les bulletins de vote sont détruits par les scrutateurs immédiatement après le vote s'il n'y a pas de recomptage.
- Toute décision du président d'élection quant à la procédure lie l'assemblée à moins que cette dernière en appelle.



# UNIGYM GATINEAU

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022  
MERCREDI LE 30 NOVEMBRE 2022, 18h, CENTRE SPORTIF DE GATINEAU –  
SALLE 254**

Membres du conseil d'administration présents (9) : Chantal St-Cyr – (présidente), Pascal Croteau (vice-président), Ramona Dumitrache (secrétaire), Roxanne Brochu (trésorière), Anne-Marie Bard (administratrice), Véronique Plouffe (administratrice), Caroline Chouinard (administratrice), Éric Gosselin (administrateur), Jean Dion (administrateur).

Membres présents (21) Jacynthe Bastien (Nicolas et Gabriel Cyr), Teresa Couture (Sophia, Selena, Samantha, Sarah Couture), André Couture (Sophia, Selena, Samantha, Sarah Couture), Benoit Lalonde (Béatrice Lalonde), Martin Bisson (Lilia Bisson), Sylvie Chouinard (Stéphanie Lemay), Lucie Cyr par téléphone (Marilou Gosselin), Maryse Croteau par téléphone (Aude Croteau), Jocelyn Leduc par téléphone (Océanne Leduc), Sébastien Lanthier- St-Amour (Éloïse St Amour), Stéphanie Thériault (Émilie Martineau), Valérie Thériault (Eva Lambert), Chantal St-Cyr (Taylor Bennet), Pascal Croteau (Aude et Mathis Croteau), Ramona Dumitrache (Ariana Dumitrache), Véronique Plouffe (Éloïse St Amour), Roxanne Brochu (Océanne et Loryanne Leduc), Anne-Marie Bard (Zalaé Desjardins), Éric Gosselin (Marilou Gosselin), Caroline Chouinard (Alexandra Schwab), Marie-Eve Poitras (Léo Poitras).

Autres membres présents (non-votant) (9) Jacynthe Harper (directrice générale), Jean-Paul Caron (conseiller), Antoinette Tambakopoulos (directrice administrative), Maude Meloche (représentant de la ville de Gatineau), Myriane Thériault (chef de secteur Aylmer), Ganaëlle Brunet (chef de secteur Hull), Carolanne Morin-Bruneau (chef de secteur compétitif Masson-Angers), Anic Bellerose (chef de secteur Gatineau), Maude Laflamme (entraîneur Aylmer)

## **1. Ouverture de l'assemblée**

L'ouverture de l'assemblée est confirmée par la présidente Chantal St-Cyr à 19h10. Elle adresse ses salutations à tous les participants et rappelle que l'assemblée générale annuelle (AGA) a pour but de mettre en lumière les réalisations du Club au cours de l'année écoulée.

### [AGA 2022 – Unigym Gatineau 30-11-2022 / 01](#)

Ramona Dumitrache propose Antoinette Tambakopoulos comme secrétaire d'assemblée et Éric Gosselin appuie. Adoptée à l'unanimité

## **2. Régularisation de l'avis de convocation**

Conformément aux dispositions des règlements généraux, l'avis de convocation a été transmis aux membres au moins 10 jours avant la date de l'assemblée générale.

## **3. Vérification du quorum**

Un minimum de vingt (20) personnes constitue le quorum pour toute assemblée des membres. Le quorum est établi avec la présence de 21 membres au début de la réunion. La majorité est atteinte avec 12 voix (50% + 1).

## **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente présente l'ordre du jour.

### [AGA 2022 – Unigym Gatineau 30-11-2022 / 02](#)

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Dion et appuyée par Martin Bisson. Adoptée à l'unanimité.

## **5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 24 novembre 2021**

La directrice générale confirme que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021 est accessible sur le site internet du Club. Il est également inclus dans le cahier du membre qui a été envoyé par courriel aux membres du club.

Quelques minutes sont octroyées aux membres pour parcourir le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021.

### [AGA 2022 – Unigym Gatineau 30-11-2022 / 03](#)

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2021 est proposée par Pascal Croteau et appuyée par Roxanne Brochu. Adoptée à l'unanimité.

## 6. Rapport de la présidente

La présidente commence par présenter les membres du conseil d'administration et exprime sa gratitude envers tous les membres du conseil d'administration qui sont présents à l'AGA.

Ensuite, elle présente son rapport sur les événements de l'année et le bilan des activités. Elle exprime sa reconnaissance envers la direction générale et les employés pour leur résilience tout au long de l'année. Malgré les incertitudes et les préoccupations qui ont émergé, la direction, les administrateurs, les employés et les athlètes sont restés solidaires, créatifs et résilients en attendant un retour à la normale. Ce n'est qu'à l'automne 2022 que le Club a pu reprendre pleinement ses activités gymniques.

La présidente tient également à remercier Maude Meloche, la représentante de la Ville de Gatineau, en remplacement de Solange Casavecchia en son absence, pour son soutien continu.

Il est important de souligner le travail de Jean-Paul Caron, qui a accepté de reprendre du service au cours de la dernière année en tant que Directeur Général par intérim. Unigym Gatineau a la chance de compter parmi ses rangs une personne aussi experte et dévouée qui n'a ménagé aucun effort pour soutenir le développement d'Unigym Gatineau de diverses manières.

La présidente met en avant le travail accompli par Éric Gosselin sur le plan stratégique. Éric Gosselin prend la parole et explique en détail le travail réalisé sur le plan stratégique. Il décrit les valeurs, la vision et la mission de l'organisation. Il présente la situation actuelle ainsi que la situation souhaitée pour l'année 2027.

La présidente conclut son rapport en exprimant sa gratitude envers les bénévoles, les parents et les gymnastes pour leur soutien. Elle souligne que le développement du plus grand club de gymnastique au Québec est le fruit d'un travail d'équipe, et la contribution à la réalisation et au succès du Club est grandement appréciée.

## 7. Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente un aperçu du rapport annuel 2022-2023 disponible sur le site internet d'Unigym Gatineau. De plus, une copie du rapport a été distribuée aux membres par voie électronique.

## 8. Ratification des états financiers

La présidente cède la parole à Martin Patry de la firme Marciel Lavallée, qui présentera les états financiers au 31 août 2022. Ces états financiers sont accessibles sur le site internet d'Unigym Gatineau.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Marciel Lavallée, un auditeur indépendant qui travaille avec Unigym Gatineau depuis de nombreuses années. Ils ont mené l'audit des états financiers d'Unigym Gatineau, qui incluent l'état de la situation financière au 31 août 2022, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## AGA 2022 – Unigym Gatineau 30-11-2022 / 04

La ratification des états financiers au 31 août 2022 est proposée par Éric Gosselin et appuyée par Martin Bisson. Adoptée à l'unanimité.

### **9. Présentation des prévisions financières 2023-2024**

La directrice générale fait la présentation des prévisions financières pour l'année 2022-2023. On cible un budget équilibré avec les amortissements.

### **10. Ratification des modifications aux règlements généraux**

La présidente confirme que le conseil d'administration n'a procédé à aucune modification des règlements généraux en 2021-2022.

### **11. Nomination du vérificateur**

Le conseil d'administration recommande de poursuivre la collaboration avec la firme comptable Marcil Lavallée.

## AGA 2022 – Unigym Gatineau 30-11-2022 / 05

La nomination de Marcil Lavallée comme vérificateur pour l'année 2022-2023 est proposée par Pascal Croteau et appuyée par Véronique Plouffe.

### **12. Période de questions**

Aucune question en rapport avec les présentations est soulevée.

### **13. Nomination du président et du secrétaire d'élection**

## AGA 2022 – Unigym Gatineau 30-11-2022 / 06

Il est proposé par Jean Dion et appuyée par Pascal Croteau, que Jean-Paul Caron occupe le poste de président d'élection et qu'Antoinette Tambakopoulos assume la fonction de secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

Myriane Thériault et Ganaëlle Brunet agiront à titre de scrutateurs.

## 14. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président d'élection rappelle les dispositions des articles 19 et 20 des règlements généraux.

Les postes disponibles (4) pour élection au conseil d'administration à l'AGA 2022 sont :

- 2 postes d'administrateur en provenance du secteur Sports-Études (SE)  
- mandat de 2 ans
- 2 postes d'administrateur en provenance de tous secteurs – mandat de 2 ans

En date du 16 novembre (date limite pour soumettre une lettre d'intention), 3 membres en règle ont posé leur candidature pour les postes disponibles en 2022 :

- Ramona Dumitrache – membre en règle – secteur SE (Arianna Dumitrache)
- Chantal St-Cyr – membre en règle – secteur SE (Taylor Bennett)
- Benoit Lalonde – membre en règle – de tous secteurs (Béatrice & Charlotte Lalonde)

Conformément aux règlements généraux (RG), lorsque le nombre de candidats en nomination est égal ou inférieur au nombre de sièges vacants, les candidats sont élus par acclamation. Les trois (3) candidats sont donc confirmés sans élection. De plus, les RG stipulent que si à la suite des élections, des sièges restent vacants, l'assemblée peut autoriser l'ouverture des mises en nomination en provenance du parquet en autant que la majorité votantes soient d'accord. Dans ce cas, toute personne mise en nomination pour l'élection à un poste d'administrateur doit obligatoirement être présente à l'assemblée.

Le président demande une proposition pour confirmer si l'assemblée veut procéder avec des nominations en provenance du parquet pour le mandat de 2 ans pour un administrateur en provenance de tous secteurs.

Aucune proposition.

Le président déclare les élections 2022 fermés.

## 15. Levée de l'assemblée

Tous les sujets de discussions étant épuisés, sur la proposition de Véronique Plouffe et appuyée par Sylvie Chouinard l'assemblée est levée à 20 h 06.

---

Chantal St-Cyr, président

Ramona Dumitrache, secrétaire

## **Modifications aux règlements généraux approuvée par le conseil d'administration en 2022-2023**

### **Article 19 – Composition et durée des fonctions, 4e paragraphe :**

Ajouter à l'article 19 des règlements généraux : Un membre du Club (se reporter à l'article 6) **peut assister** à une rencontre du conseil d'administration **que sur invitation** et uniquement pour traiter des points à l'ordre du jour faisant l'objet de la demande.

Retirer à l'article 19 des règlements généraux : **en tant que parent observateur, il devra communiquer avec le président au moins dix jours avant la tenue d'une séance ordinaire du conseil d'administration afin de s'annoncer.**

Modifier à l'article 19 des règlements généraux : Ce membre participe aux rencontres du conseil d'administration à titre **d'inviter**.

### **Article 30 – Ordre du jour et procès-verbaux, dernier paragraphe :**

Modifier à l'article 30 des règlements généraux : Les membres du club Unigym, à l'exception des membres siégeant au conseil d'administration d'Unigym à la date de la réunion concernée, ne sont pas autorisés à accéder aux procès-verbaux et aux résolutions du conseil d'administration d'Unigym Gatineau.

# UNIGYM GATINEAU

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

4

	2023	2022
<b>PRODUITS</b>		
Programmation	2 912 185 \$	2 393 560 \$
Subventions et contributions (note 3)	162 692	183 097
Organisation d'événements	104 134	20 383
Vêtements et articles promotionnels	48 372	74 664
Intérêts	19 774	10 550
Autres	3 941	5 786
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	-	4 205
	<b>3 251 098</b>	<b>2 692 245</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux - programmation	1 453 457	1 361 334
Salaires et avantages sociaux - administration	606 237	597 869
Loyer	193 526	190 584
Frais d'affiliations	165 411	134 440
Autres frais de programmation	115 890	88 440
Frais de compétitions	70 748	68 394
Organisation d'événements	61 679	23 952
Vêtements et articles promotionnels	58 132	65 555
Entretien ménager	39 643	29 817
Télécommunications	29 763	33 631
Frais de bureau	25 291	13 598
Entretien et réparation - équipement de gymnastique	24 184	5 158
Formation	17 487	17 359
Publicité et promotion	11 702	11 245
Assurances	7 414	7 357
Fonds d'aide financière	2 100	5 450
Mauvaises créances (recouvrement)	-	(89)
Honoraires professionnels et autres consultants	81 206	23 337
Intérêts et frais de service	63 848	48 713
Amortissement des immobilisations corporelles	33 149	28 605
Amortissement de l'actif incorporel	3 334	3 283
	<b>3 064 201</b>	<b>2 758 032</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>186 897 \$</b>	<b>(65 787) \$</b>

## UNIGYM GATINEAU

### INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PROGRAMMATION EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

16

Le tableau ci-dessous fait état des produits et des charges directes associés à chacune des activités principales de la programmation ainsi que les autres produits et charges non attribuables à la programmation - voir note A :

	2023	2022
<b>PRODUITS DE PROGRAMMATION</b>		
Programme récréatif	1 556 630 \$	1 220 147 \$
Programme compétitif	884 793	785 666
Camps de jour	422 495	353 879
Fêtes d'enfants	25 746	15 870
Subventions et contributions	162 692	183 097
Autres programmes	22 521	17 998
	<b>3 074 877</b>	<b>2 576 657</b>
<b>CHARGES DE PROGRAMMATION</b>		
Programme compétitif	1 077 896	1 006 254
Programme récréatif	622 421	563 337
Camps de jour	282 384	261 703
Fêtes d'enfants	10 086	7 017
Fonds d'aide financière	2 100	5 450
Autres programmes	6 243	4 881
	<b>2 001 130</b>	<b>1 848 642</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE PROGRAMMATION AVANT LES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION</b>		
	<b>1 073 747</b>	<b>728 015</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Vêtements et articles promotionnels	48 372	74 664
Organisation d'événements	104 134	20 383
Intérêts et autres	23 715	20 541
	<b>176 221</b>	<b>115 588</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration	906 777	787 995
Vêtements et articles promotionnels	58 132	65 555
Organisation d'événements	61 679	23 952
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	36 483	31 888
	<b>1 063 071</b>	<b>909 390</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION</b>		
	<b>(886 850)</b>	<b>(793 802)</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		
	<b>186 897 \$</b>	<b>(65 787) \$</b>

Note A : Certains produits et certaines charges présentés ci-dessus ont été ventilés entre les activités principales de la programmation en fonction des meilleures estimations de la direction.